

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2012

Excusés : Béatrice Helg, membre du Comité ; Susanne Anllo, Béatrice Archinard, Lucie Balsenc, Parvine et Marc-André Baschy, Juliane Cosandier, Arnaud et Karine de Baillencourt, Emanuelle de Montauzon, Michèle et René de Rham Crochet, Liliane et Pierre de Siebenthal, Anne et Michel Duclos, Charlotte Gonzenbach, Antonella et Justin Hillgarth, Roland Hirsch, Françoise Kobr, Liliane Maury-Pasquier, Olivier Maus, Olivier Norer, Yves Oltramare, Bruno Parent, Arielle et Luc Paunier, Ruth Rappaport, Sonia Robert, François Rumpf, Walter Soder, Marie-Thérèse Voillat, membres de la SAMAH.

La présidente, Catherine Fauchier-Magnan ouvre la cent quatorzième Assemblée générale de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 7 juin 2011

Le PV de la précédente Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité de la Présidente

C. Fauchier-Magnan propose que la partie statutaire se déroule de façon relativement rapide afin de mieux profiter des conférences sur le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée, données par Sami Kanaan, conseiller administratif de la Ville de Genève, chef du Département de la culture et du sport, et Damien Renchon, architecte *partner* Ateliers Jean Nouvel, en charge du projet MAH.

Elle rappelle les points forts de l'année 2011, qui a été une année sans problèmes particuliers pour la SAMAH. Elle a constaté une excellente cohésion entre ses membres et son comité. Elle compte actuellement 1398 membres et une très bonne fréquentation de ses événements.

La présidente souligne ensuite les bons et fructueux rapports de la Société avec les autorités du Musée : comme chaque année, elle a le plaisir de remercier son directeur, Jean-Yves Marin et ses collaborateurs, en particulier, Muriel Pavesi, adjointe de direction du MAH, qui connaît bien la SAMAH et s'en occupe avec une bienveillance vigilante.

Elle poursuit en évoquant le départ, début 2011, de Paul Lang, conservateur en chef, responsable du pôle Beaux-arts depuis 2000, remplacé à l'automne dernier par Laurence Madeline qu'elle présente brièvement et à laquelle elle donne la parole :

Conservatrice en chef du Patrimoine, L. Madeline a travaillé au Musée Picasso puis au Musée d'Orsay. Depuis son entrée en fonction au MAH, elle a réalisé un bel accrochage dans les salles Beaux-arts et prépare actuellement une exposition intitulée *Picasso à l'œuvre. Dans l'objectif de Duncan* qui sera inaugurée le 30 octobre 2011. Événement exceptionnel exposé avec enthousiasme par la conservatrice.

Puis, C. Fauchier-Magnan décrit les activités organisées en 2011 par la SAMAH, donnant ainsi un aperçu de l'imagination et du dynamisme des membres de son comité :

En automne, un cycle ayant pour thème *l'Art et ses acteurs* a été mis sur pied par Isabelle Moser. Ce cycle a permis à la SAMAH d'accueillir avec succès quatre conférenciers : Eveline de Proyart, directrice de *Christie's* pour la Suisse romande, Lionel Pissarro, associé de la Société de ventes privées *Giraud Pissarro Ségalot*, Gérard

Moser, collectionneur genevois et Simon Lamunière, commissaire d'Art *Unlimited* à Art Basel et consultant artistique.

Des visites guidées, visites lunches et pré-vernissages des grandes expositions ont été mises sur pied par Charlotte de Senarclens, Catherine Pulfer et Aubert de Proyart parmi lesquelles on peut signaler :

- *Carlos Schwabe (1866-1926). Un fonds de dessins à (re)découvrir*, MAH
- *Charles de Montaigu*, Cabinet d'arts graphiques
- *Décor, design et industrie. Les arts graphiques à Genève*, MAH
- *Arte salvado*, manifestation à travers laquelle la SAMAH a contribué à financer deux conférences, Promenade de Saint-Antoine
- *Les sujets de l'abstraction. 101 chefs-d'œuvre de la Fondation Gandur pour l'art*, Rath – financement de conférences et d'un événement
- *Hans Hartung, Estampes*, Cabinet d'arts graphiques
- *Jean-Etienne Liotard. Un accrochage exceptionnel*, MAH
- *Ferdinand Hodler. Œuvres sur papier*, Cabinet d'arts graphiques
- Et le lancement, enfin, de l'exposition phare *L'horlogerie à Genève. Magie des métiers, trésors d'or et d'émail*, Rath

La SAMAH a également proposé, comme les autres années, des activités en dehors du Musée :

Des visites ont été réalisées dans le cadre d'autres institutions culturelles genevoises telles les Fondations Baur et Bodmer, le Musée de l'Ariana et le MEG, avec lesquelles la SAMAH entretient de bonnes relations grâce à Mireille Turpin.

Sinon, La SAMAH compte toujours au programme des visites exclusives de collections privées pour les Amis donateurs et bienfaiteurs.

L'année 2011 fut aussi celle de voyages et d'excursions particulièrement nombreux et réussis :

- voyage à Madrid organisé par Béatrice Helg, Carmen Queisser, Xavier Gonzalez-Florenzano et A. de Proyart
- voyage à Maastricht organisé par M. Turpin
- excursion à Winterthur organisée par Janet Briner, Isabelle Moser. Efinizia Morante et Emily Chaligné
- excursion à Zurich organisée par J. Briner, I. Moser. E. Morante et E. Chaligné
- excursion à Berne organisée par J. Briner, I. Moser. E. Morante et E. Chaligné

Enfin, elle cite les activités spécialement imaginées pour les membres *soutien jeunes* par C. Queisser.

Avant de conclure, elle exprime sa reconnaissance envers tous ceux qui aident la Société des Amis du Musée de Genève. Sa gratitude va en particulier à la banque Lombard Odier Darier Hentsch et Cie, laquelle assiste fidèlement la SAMAH depuis de nombreuses années, lui faisant bénéficier des compétences de ses collaborateurs Patricia Fontana et Christian Brunner. Ils assurent la comptabilité de la SAMAH avec sûreté et lui permettent d'économiser tout un poste de travail.

Elle remercie ensuite la Maison *Harsch the art of moving* qui a sponsorisé, ceci pour la première fois, le cycle de conférences *L'art et ses acteurs*.

Ses remerciements vont aussi à la Banque Julius Bär qui offre deux fois par ans l'impression et l'envoi des cartons des visites guidées qui ont lieu à 18h30 pour tous. Puis, à Jessica Quiry, son assistante administrative.

Enfin, C. Fauchier-Magnan remercie les membres de l'association, ainsi que son Comité pour leur engagement et leur dynamisme.

3. Rapport de la trésorière

Saluant un bilan positif des membres, Dominique de Saint-Pierre annonce une augmentation des cotisations à travers toutes les catégories, ceci en partie grâce aux efforts des membres du comité de la SAMAH, en particulier pour les catégories *Amis soutien, soutien jeune et donateur*. Elle relève également une augmentation des recettes des activités ainsi qu'une diminution des cotisations impayées :

La Société compte 1362 (contre 1309 en 2010), répartis comme suit : 344 membres AVS/étudiant en 2011 (contre 373 en 2010), 538 membres individuels ou couple AVS/étudiant en 2011 (contre 545 en 2010), 257 membres couple en 2011 (contre 232 en 2010), 108 membres soutien en 2011 (contre 86 en 2010), 38 membres soutien jeune en 2011 (contre 17 en 2010), 68 membres donateurs en 2011 (contre 54 en 2010), et 5 membres bienfaiteurs en 2011 (contre 2 en 2010). Comme chaque année, elle précise que la Société continue à envoyer deux rappels aux membres n'ayant pas payé leur cotisation; ceux qui ne s'en acquittent pas se voient désinscrits de la Société.

Les cotisations enregistrées pour 2011 s'élèvent à Fr. 230'732.-, par rapport à un total de Fr. 190'797.- pour 2010 – soit une augmentation de 20,9%.

Quant aux dépenses: les frais de promotion ont augmenté (Fr. 39'015 contre Fr. 27'609.- en 2010), car il y a eu le financement du nouveau site web de la SAMAH et de nouveaux documents promouvant le projet de rénovation et d'agrandissement du musée. Le poste *réceptions et visites* continue d'augmenter en raison du fort développement des activités (Fr. 108'804.- contre Fr. 63'016.- en 2010). Diminution par contre des frais d'administration et de comptabilité (Fr. 37'250.- Fr. 54'150.- en 2010). Elle constate également une diminution pour le poste *salaires* (Fr. 53'689.- contre Fr. 55'272 en 2010).

La trésorière, souligne ensuite une diminution des fonds propres de l'association en 2011 en raison d'une *charge extraordinaire* qui engendre une perte de Fr. 209'334.- :

Les fonds propres s'élevaient en 2010 à CHF Fr. 401'332.- (après achat du tableau de Corot à Fr. 400'000.-). En 2011, ils s'élèvent à Fr. 325'066.- (Fr. 534'400.- avant charge extraordinaire). La raison de cette charge extraordinaire est historique, explique D. de Saint-Pierre. Cette charge provient de la liquidation d'un compte intitulé « compte sponsoring » qui a été ouvert en 1961 par Jacques Darier, trésorier de la SAMAH pendant près de quarante ans. Ce compte était alimenté par des fondations et des particuliers et permettait entre autres, de compléter le financement de certaines grandes expositions organisées par le MAH. La SAMAH a finalement décidé de solder ce compte qui n'avait plus de raison d'être.

D. de Saint-Pierre évoque ensuite les dons et les acquisitions de la SAMAH : en 2011, la SAMAH a offert au MAH des estampes de Claude Lorrain d'un montant de Fr. 20'000.-.

4. Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, la *Anca Fiduciaire SA* a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Elle a constaté leur bonne tenue et leur conformité à la loi suisse.

5. Votes et décharges des rapports

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la décharge de la présidente et donne quitus à la trésorière pour le rapport financier.

6. Présidence

C. Fauchier-Magnan aborde la problématique de la prochaine présidence.

Selon l'*Article 12* des statuts de la SAMAH :

*Le Comité élit en son sein un président de la Société.
Son mandat dure en principe quatre ans mais, en cas de besoin, il peut être réélu pour une durée de deux ans maximum.*

C. Fauchier-Magnan arrive au terme de son mandat et personne ne s'est proposé pour la présidence.

Le problème de la présidence n'étant ainsi pas résolu, C. Fauchier-Magnan propose à l'Assemblée de prolonger son mandat, lui permettant d'assurer un intérim de 6 mois maximum dans l'idée qu'à partir de janvier 2013 la SAMAH aura un(e) président(e) ou présidentiable. Une Assemblée générale extraordinaire sera alors nécessaire. Proposition approuvée à l'unanimité.

7. Comité • Démissions et élection

C. Fauchier-Magnan annonce les démissions de Janet Briner, Isabelle Moser et Béatrice Helg. Elle les remercie pour leur fidélité et leur engagement. Elle rend particulièrement hommage à J. Briner qui a travaillé au Comité pendant près de huit ans.

Enfin, une candidate à l'élection est proposée à l'Assemblée: Andrea Hoffmann Dobrynski, qui a étudié l'histoire de l'art à Genève, puis a été responsable du Département des Maîtres Anciens chez Sotheby's de 1989 à 1991. Depuis 1993, elle dirige, avec Catherine Reymond, un atelier spécialisé dans la restauration d'œuvres d'art, *l'Atelier Arte*. Elle est élue à l'unanimité.

8. Questions personnelles

Néant.

9. Conférences de Sami Kanaan et Damien Renchon

9.1 Intervention de Sami Kanaan

La présidente remercie l'Assemblée et donne la parole à Sami Kanaan.

Le magistrat, en charge du dossier MAH depuis juin 2011, s'exprime sur la situation actuelle du musée, sur le plan administratif. Il se montre optimiste sur la réalisation de son projet de rénovation et d'agrandissement; il en a fait une priorité. Il relève

l'importance de mettre en valeur le milieu muséal genevois en défendant notamment le rôle du MAH en tant que pilier de nos institutions patrimoniales. Genève pourrait ainsi s'affirmer comme destination culturelle, ce qui n'est actuellement pas son cas.

La situation est, d'après lui, critique. Il convient d'agir vite. De plus, l'état de vétusté du musée exige une restauration urgente. Il précise que la remise en état et le ravalement du bâtiment existant représentent trois quart du budget du projet, l'agrandissement proposé par Jean Nouvel représente seulement un quart du budget global. Le coût d'une rénovation simple serait donc nettement supérieur, demanderait de tout recommencer à zéro et ne bénéficierait plus d'un financement privé. En effet, l'extension du musée constitue une condition du partenariat public/privé, notamment avec la *Fondation Gandur pour l'art*. Le mécénat joue un rôle essentiel en faveur du projet et est indissociable de l'identité du MAH. Il rappelle qu'il est important d'insister sur ces différents points.

La Ville de Genève fait donc tout pour mettre en vigueur la convention qui l'unit à la fondation, notamment la valorisation et le dépôt des collections de Jean-Claude Gandur qui viendront compléter les collections du MAH, dans le cadre de son extension, sans leur nuire, ajoute Jean-Yves Marin, directeur du MAH, présent à l'Assemblée.

S. Kanaan garantit enfin se donner tous les moyens de convaincre les *opposants* à ce projet menacé de referendum. Un crédit additionnel d'étude a été voté par le Conseil municipal à une très large majorité et a été accordé à l'équipe chargée de l'étude de faisabilité et du chiffrage du projet. Afin d'éviter l'action en justice, un nouveau calcul des gabarits du projet est en cours de négociation (par ex. surélévation couronnée d'un avant-toit et système de plateaux à l'intérieur de la cours du musée). Le « projet Nouvel remanié et adapté » devrait aboutir à l'automne 2012, annonce le magistrat.

9.2 Intervention de Damien Renchon

Damien Renchon rappelle les grands principes du projet de Jean Nouvel, en présentant le projet architectural lui-même, dans son état partiellement *remanié*. Les installations de J. Nouvel devraient continuer à porter sur trois espaces :

- *La partie avant du musée (jardin de l'Observatoire)*: construction d'un édicule couvert, comme la partie haute du musée, d'une lame de verre.
- *La cour intérieure du musée* : Le projet prévoit d'occuper l'espace de la cour intérieure afin d'obtenir de nouveaux espaces d'expositions (collections de Jean-Claude Gandur, d'instruments de musique et horlogères y seront intégrées) d'un forum (capacité de la salle : 300 places), d'un véritable espace d'accueil et de médiation. Sur la question de la surélévation couronnée d'un avant-toit (lame de verre), le gabarit devrait être plus bas que prévu - en cours de négociations.
- *La partie arrière du musée (passage Jean-Jacques Burlamaqui)* : réalisation d'une seconde entrée monumentale. Cette dernière permettra d'établir une distinction entre les fonctions *exposition* et *médiation* du musée. Ex. accès direct au forum.

Il est important pour les équipes de Nouvel de ne pas perdre l'âme du MAH. Il s'agit de garder l'esprit *XIXe siècle* du bâtiment, de conserver le concept de Musée encyclopédique, tout en l'associant à de nouveaux espaces contemporains. Grâce à un véritable travail de recherche historique et archéologique, le musée retrouvera la conception première de ses salles pensée par Camoletti, avec ses décors d'origine, etc. De cette façon, le MAH pourra devenir lui-même un objet de visite.

L'Assemblée est levée à 20h15 et est suivie d'une collation au Barocco.